



## Quand le TPG et le DSF communiquent...

Morceaux choisis :

*« La réforme qui interroge mais n'inquiète pas les agents »*

*« ne pas remplacer un départ sur deux. Il a été demandé aux organismes de gestion d'en faire un peu plus. »*

Article paru dans le Républicain Lorrain, le samedi 26 avril

### **La fusion est en marche**

Depuis plus d'un siècle, l'organisation financière et fiscale française reposait sur deux administrations : la direction générale des impôts et celle de la comptabilité publique. La première calcule et contrôle l'impôt des particuliers et des entreprises, assure la perception de certains d'entre eux et gère les activités cadastrales et foncières. La seconde assure le recouvrement des impôts des particuliers, paye les dépenses de l'Etat, perçoit les recettes et règle les dépenses des collectivités territoriales, gère le domaine, tient la comptabilité de l'Etat et des collectivités territoriales. A partir de 2009 et d'ici 2012, elles ne formeront plus qu'une : la direction générale des finances publiques, ce qui permettra l'instauration d'un guichet fiscal unique. Le nombre de bureaux va ainsi être réduit de 10 % et le nombre de fonctionnaires d'au moins la moitié.

A Metz, les deux directions ont montré l'exemple en présentant conjointement la conférence de presse sur la nouvelle déclaration de revenus. En revanche, elles ont refusé d'en dire plus sur le plan

en cours. *« Vous connaissez l'ambition du gouvernement de ne pas remplacer un départ sur deux. Il a été demandé aux organismes de gestion d'en faire un petit peu plus »*, se sont contentés de déclarer Pierre Mathieu, directeur des services fiscaux de la Moselle, et Jacques Perreault, trésorier-payeur général de la région et de la Moselle. Ils ont reconnu avoir d'ores et déjà commencé à se pencher sur la manière dont ils pouvaient *« rationaliser l'immobilier »*.

Une réforme qui ne suscite pas, selon eux, *« d'inquiétudes mais des interrogations »*. 10 800 emplois ont déjà été supprimés et les directeurs affirment que la qualité du travail n'en a pas été affectée. Bien au contraire : *« Tout cela a été compensé par une meilleure organisation et des gains concernant les outils ou la productivité. Les applications informatiques ont aussi beaucoup changé. »* Les syndicats Snui, Sud Trésor, SNADGI-CGT et SNT-CGT ont appelé les 130 000 agents à une grève le 15 mai.

Réponse de la CGT dans le Républicain Lorrain

## DROIT DE REPONSE

Communiqué de presse du SNT/SNADGI-CGT de la Moselle, paru le lundi 29 avril 2008 dans le Républicain Lorrain en réponse à l'article du TPG et du DSF sur la fusion.

### **Fusion Impôts-Trésor : La CGT inquiète**

Suite à notre article du 26 avril sur la fusion des directions générales des Impôts et du Trésor, la CGT, qui appelle à la grève pour le 15 mai, tient à faire part de son inquiétude alors qu'en 2008 en Moselle, 17 emplois ont été supprimés aux Impôts et 28 au Trésor Public. *« Si les directeurs déclarent qu'en dépit des 10 800 emplois déjà supprimés, la qualité du travail n'en a pas été affectée, car compensée par une meilleure organisation et des gains concernant les outils et la productivité, la réalité est toute autre »*, affirme la CGT. *« Ces suppressions d'emplois augmentent la charge de travail individuelle, font que les agents doivent faire toujours plus avec moins de moyens. Pour ne citer qu'un exemple : un agent de notre nouvelle direction devra répondre à la fois aux questions relatives à l'impôt sur le revenu, aux diverses taxes foncières, s'occuper des problèmes de recouvrement et en plus gérer les questions cadastrales ! Cette polyvalence forcée, de surcroît sans la formation adéquate, ne peut qu'inquiéter les agents soucieux de rendre un service public de qualité »*, indique le communiqué.

Selon le syndicat, cette fusion pose aussi le problème de la proximité : *« Il faudra que nos directeurs expliquent aux contribuables des communes rurales quel sera l'avantage pour eux de devoir se déplacer à plusieurs dizaines de kilomètres pour déposer une déclaration ou se voir délivrer un renseignement, démarche qu'ils pouvaient effectuer dans leur Trésorerie désormais fermée ou dans un service de leur Centre des Impôts désormais transféré au chef-lieu du Département sur un "Pôle" »*.